

jonctions



FESTIV'ÉTÉ À LA BOUILLADISSE

Retrouvez le programme des festivités en page centrale

Le magazine d'infos de la ville de La Bouilladisse

N°134 JUILLET 2022

 www.ville-bouilladisse.com



SOMMAIRE ÉDITO

INFOS TRAVAUX

Voirie et aménagements p.3

ARRÊT SUR IMAGES

Journée Eco-citoyenne p.6

FINANCES LOCALES

Comprendre le budget communal 2022 p.7

SOCIAL

Le CCAS, acteur clé pour une solidarité de proximité p.8

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

Un printemps animé à Léo Lagrange p.9

CULTURE

Expos vues et à voir à la Médiathèque p.10

PROGRAMME DE LA FÊTE

p.11

SÉCURITÉ

Police Municipale p.15

ENVIRONNEMENT

Lancement d'une démarche de fauchage raisonné p.16

Approbation de la ZAP de La Bouilladisse p.17

Comment accéder aux massifs forestiers ? p.17

L'ACTU

Avis aux commerçants du village p.18

Rentrée sportive 2022 p.18

CITOYENNETÉ

Nouvelle saison des conseils de quartiers p.19

20 ans de Culture de paix p.19

Quoi d'neuf au CMJ de La Bouilladisse ? p.20

D'HIER À AUJOURD'HUI

Petite histoire de la fête votive p.21

ÉTAT CIVIL

p.22

INFOS PRATIQUES

p.22

EXPRESSIONS LIBRES

p.23

Le magazine d'information municipale de La Bouilladisse



Imprimé à 3 000 exemplaires



Conception : BBS Communication - 16, avenue Saint Antoine - 13015 Marseille - 06 46 42 88 14
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : José MORALES, Maire de La Bouilladisse

Contact : SERVICE COMMUNICATION - Tél. 04 42 62 97 08

E-mail : communication@ville-bouilladisse.com

Photos : Mairie de La Bouilladisse

Distribution : ville de La Bouilladisse

Tous les textes et photographies sont placés sous copyright Mairie de La Bouilladisse.

L'envoi de textes ou photos implique l'accord des auteurs et modèles pour une reproduction libre de tous droits.

Jonctions est téléchargeable en PDF sur www.ville-bouilladisse.com



**Chères Bouilladissiennes,
Chers Bouilladissiens,**

A l'approche de l'été, les premières grosses chaleurs nous rappellent l'impérieuse urgence d'agir contre le réchauffement climatique. Cette prise de conscience doit se traduire dans toutes nos actions et tous nos choix d'investissements. Résolument engagée vers l'avenir, la commune a organisé sa première journée éco-citoyenne de sensibilisation autour du thème du changement climatique et de la réduction de l'empreinte carbone. La création de la zone agricole protégée (ZAP) de La Bouilladisse qui vient d'être approuvée par le préfet est aussi un acte fondateur pour un projet alimentaire territorial avec le développement d'une agriculture locale et la mise en place de circuits courts.

Cette urgence à agir prend aujourd'hui tout son sens quand dans l'actualité, la crise sanitaire et la guerre en Ukraine nous dictent d'aller vers plus de solidarité bien sûr, mais aussi vers davantage d'indépendance énergétique et alimentaire. La flambée des prix nous impacte tous et fragilise notamment les finances des collectivités. Nos communes, sans ressource et aide complémentaire de l'État auront du mal à faire face à cette surcharge pour maintenir un service public de qualité.

L'autre sujet d'urgence de cet été sera la préservation de nos ressources en eau. Une crise de sécheresse qui commence très tôt cette année dans notre département et qui implique d'ores et déjà, économies, civisme et solidarité.

Mais le retour de l'été c'est aussi l'occasion de nous réunir autour d'événements plus festifs et notamment lors de notre fête du village où j'aurai le plaisir, je l'espère de vous revoir nombreux.

Bel été à tous

José MORALES

Maire de La Bouilladisse

Voirie et aménagements



Travaux de réfection et de rénovation du parking GUIGOU

- Désimperméabilisation des places de stationnement
 - Reprise des bordures
 - Revêtement de surfaces
 - Reprofilage du talus et création d'une dalle au niveau du tri sélectif
- Ces travaux sont financés par la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre de sa compétence « parcs et aires de stationnement ».



Fleurissement du village effectué par le service des espaces verts



Lancement de la végétalisation du cimetière

Le service des espaces verts de la ville imagine des solutions nouvelles pour maintenir le cimetière dans un état d'entretien propice au recueillement des familles. La végétalisation consiste à laisser éclore sur le long terme un tapis de verdure naturelle en lieu et place du gravier.



Lancement d'une démarche de fauchage raisonné avec les services techniques de la ville.

Une vertu écologique et économique (voir page 16).



Travaux d'entretien et de peinture dans les écoles, ici à Paul Eluard



Rénovation et mise en accessibilité de l'arrêt de bus du chemin des Barres

Prochains travaux programmés par l'Eau des Collines :

Les travaux de remplacement du réseau des eaux usées le long de la RD96 devraient débuter courant juillet. La circulation sera perturbée.



6 mars : Concert de printemps avec l'orchestre d'harmonie «Musique Municipale d'Aubagne»

9 mars : L'échangeur de Belcodène ouvre sur l'A52

Début février : ouverture d'une boîte à dons aux Gorguettes en partenariat avec un collectif d'habitants du quartier, l'association Recyclo 1000 et Actions Communes Propres.
L'idée : remettre en circuit des objets dont on ne se sert plus!
Positionnée dans l'espace public, la boîte à dons a vocation de recueillir les objets en bon état dont vous ne voulez plus, afin de permettre à d'autres personnes de les récupérer.



19 mars : Commémoration du Souvenir et du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

24 février : José MORALES, accompagnait la Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence avec une délégation d'élus locaux sur le tracé du Val tram.
Dans le cadre d'une convention sur les transports métropolitains avec l'Etat, le projet Val tram fait partie des 15 projets prioritaires du plan « Marseille en grand » qui vise à développer les services de transports publics dans la Métropole. Le projet Val tram poursuit donc son chemin pour une mise en service espérée en 2025 !



24 mars : Dans le cadre de la « journée de l'arbre », en collaboration avec le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, la ville de La Bouilladisse organise sur son terrain qui abritait l'ancienne décharge publique, une plantation d'arbres avec les enfants des écoles du village. La Société de Chasse de La Bouilladisse et la Réserve Communale de Sécurité Civile ont aidé les enfants à planter les arbres. Ils en assureront l'entretien et l'arrosage durant la première année.



Les 3 et 10 mars : La ville de La Bouilladisse se mobilise et organise 2 collectes solidaires pour l'Ukraine. Les dons récoltés seront acheminés par la Protection Civile.

Du 26 avril au 21 mai : La ville de La Bouilladisse accueille à la Médiathèque l'exposition photos de l'association de sauvetage en mer SOS MEDITERRANEE « SAUVER, PROTÉGER, TÉMOIGNER ».



26 mars : Carnaval de La Bouilladisse



Du 6 au 7 mai : festival de théâtre La Bouill'en scène avec les compagnies de théâtre Arts et Hasards, Les Lasc'Arts du Centre Culturel de La Bouilladisse et Le Trait d'Union.



5 mai : L'école du Pigeonnier dans la course contre la faim. L'école élémentaire des Hameaux et ses élèves se mobilisent pour soutenir Action contre la Faim. Pour cette journée sportive, citoyenne et solidaire, les élèves devaient parcourir le plus de tours possible. Parrainés par leurs parents, voisins et amis leur promettant une petite somme d'argent pour chaque tour parcouru, les élèves ont pu apporter concrètement leur aide aux populations qui souffrent de la faim.



8 mai : Commémoration du 77e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE



Dans le cadre de la journée de la biodiversité, la ville de La Boulladisse mettait en lumière le 21 mai dernier des outils et des expériences que chacun peut mettre en pratique dans sa vie quotidienne pour participer à une démarche éco-citoyenne. Lors de cette journée familiale, les boulladissiens ont pu rencontrer de nombreux acteurs locaux afin de partager astuces et solutions pour dépenser moins, consommer autrement et acheter localement.

Au programme : STANDS, ATELIERS, EXPOSITION, JEUX, RENCONTRES, DÉBATS, ANIMATIONS, QUIZZ...



Comprendre le budget communal 2022

En 2022, la diversité et la qualité des services publics locaux proposés aux bouilladissiens se maintiennent. Lors de la séance du Conseil Municipal en date du 14 avril dernier, le budget communal a été voté à l'unanimité par les élus de La Bouilladisse.

Malgré un contexte économique créant de nouvelles contraintes pour les communes, la municipalité de La Bouilladisse porte un budget cohérent et respecte la feuille de route du projet de mandat.

« Dans ce contexte d'inflation, de nombreuses communes sont contraintes d'augmenter les impôts. A La Bouilladisse, nous avons décidé, conformément à nos engagements de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

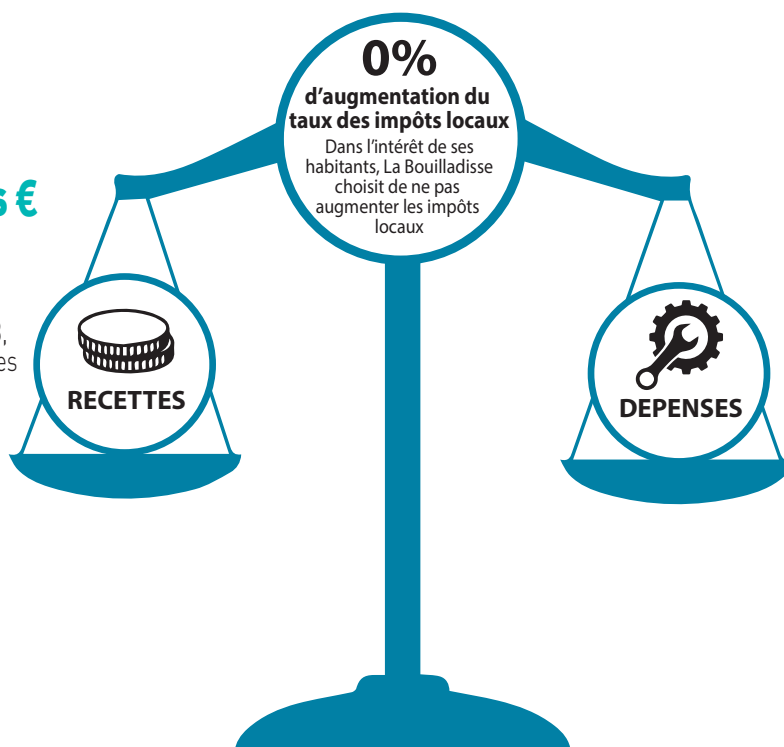
Pour cela, nous avons demandé à nos services municipaux de faire preuve d'inventivité afin de compenser l'augmentation des charges de la ville »

José MORALES – Maire de La Bouilladisse

UN BUDGET MAÎTRISÉ MALGRÉ L'INFLATION

Recettes 9.5 millions €

- Impôts locaux
- Dotations
- Taxe d'aménagement
- Subventions du Département 13, de la Région et divers partenaires
- Régies municipales
- Report année 2021
- Reste à réaliser en recettes



Dépenses

Fonctionnement 6.78 millions €

- Dépenses de personnel
- Charges : entretien des bâtiments et du domaine public (mairie, écoles, salles associatives, gymnase...), assurances, informatique...

Investissement 2.72 millions €

- Subventions sollicitées auprès de divers partenaires institutionnels
- Emprunt

LES 4 OBJECTIFS 2022



1/ Un budget communal qui fait face à l'inflation (carburant, énergie, matières premières) et qui s'adapte à la situation financière du village avec la poursuite d'un plan d'économie sur les charges de fonctionnement



2/ Poursuivre en 2022/2023 les efforts d'investissements conformément au projet municipal :

- Aménagement du stade
- Local seniors
- Plateau sportif du Pigeonnier
- Travaux de voirie et de proximité
- Modernisation de l'éclairage public
- Modernisation et transition énergétique des bâtiments publics



3/ Soutenir aussi fortement que possible la vie associative du village avec 98 250 € de subvention. C'est un enjeu essentiel pour le lien social de la commune.



4/ Maintien des taux d'imposition communaux afin de ne pas alourdir la charge des ménages

Le CCAS, acteur clé pour une solidarité de proximité

AIDE ADMINISTRATIVE

A votre écoute, nous vous **conseillons, orientons et nous vous aidons** pour toutes vos démarches administratives et sociales :
APA MDPH ASH
ASPA CSS Aide sociale...



PREVENTION

La tenue du registre préfectoral des personnes vulnérables, pour toute personne de plus de 65 ans et/ou fragilisée par un handicap.

Être inscrit sur ce registre vous rend prioritaire pour l'assistance et le secours en cas de déclenchement d'un plan d'alerte (climatique, sanitaire...)



SANTE

Nous proposons gratuitement aux personnes âgées, handicapées ou isolées de La Bouilladisse un service d'assistance et de secours immédiat, facilitant le maintien à domicile, grâce à l'adhésion à la **Téléassistance** auprès du Conseil Départemental 13.



OUTILS

La possibilité d'une **domiciliation*** postale pour la réception de vos courriers (*voir conditions).
La mise à disposition d'un poste informatique avec un accès à internet gratuit pour vos démarches en ligne, une imprimante et un photocopieur.



LES MISSIONS DU CCAS DE LA BOUILLADISSE



NOUS JOINDRE

04 42 62 40 35

ccas@ville-bouilladisse.com



TOUS A LA PLAGE

Tous les mercredis de juillet et août, prenez le bus gratuitement et passez la journée à la plage de La Ciotat !
Départ de La Bouilladisse à 9h et retour à 17h (départ de La Ciotat).
Sur inscription uniquement



RESTEZ INFORMÉ

Remplissez le formulaire à votre disposition au CCAS pour nous laisser vos coordonnées mail et mobile et recevez nos informations.



BIENTÔT À LA BOUILLADISSE

Le CCAS se déplace à domicile pour vous aider dans vos démarches administratives. Ce service s'adresse aux personnes âgées et/ou handicapées qui n'ont pas la possibilité de se déplacer.
Sur rendez-vous.



Un printemps animé à Léo Lagrange

Bienvenue à Paz Land autour de jeux coopératifs et de nature

Le centre de loisirs transmet des valeurs de tolérance, de non-violence, d'amitié et de vivre ensemble qui font défaut dans notre monde actuel à travers différentes activités comme l'initiation au Yoga, avec Nelly du centre culturel, La roue de l'amitié, Jeux coopératifs et de parachute...



Nouveauté !!!

Mon Kit « prêt à jouer »

Nous proposons aux familles usagers de notre structure, 1 kit « prêt à jouer » tous les mois : il contient le matériel nécessaire pour fabriquer un jeu en famille, à la maison.

Ce projet permet de partager du temps en famille, favoriser le lien parent-enfant et développer la relation par le jeu, tout en créant par soi-même.

20 kits sont distribués chaque mois, depuis Mars 2022.



La pause méridienne des écoles élémentaires :

Depuis le 1er mars 2022, la municipalité a confié la gestion de cette activité à Léo Lagrange Méditerranée.

La pause méridienne est un temps fort de la journée qui doit être considéré comme un moment éducatif où l'enfant découvre la vie en collectivité. Ce temps conditionne la reprise des cours et doit être abordé ainsi par les équipes d'animation afin que les enfants accueillis soient dans les meilleures dispositions possibles pour les apprentissages scolaires de l'après-midi. Notre objectif prioritaire est donc d'assurer à l'enfant un temps de loisirs éducatif correspondant à son rythme, de l'encourager à la découverte mais également de l'initier à la vie collective, à la citoyenneté et au respect de l'autre.

Le principe est d'assurer en toute sécurité pour les enfants et de manière pédagogique ce temps périscolaire, sur 2 écoles différentes, avec une organisation propre à chaque lieu d'accueil.

Favoriser le libre choix...

Nous proposerons différents ateliers autour de thématiques diverses. La participation des enfants aux ateliers se fait sur le volontariat.

Ces temps du midi pourront être organisés en thématiques, par cycle de vacances à vacances...

Nous utiliserons ces moments privilégiés pour appréhender et exercer des capacités sociales essentielles telles que la tolérance, la coopération, l'écoute, le partage ou encore l'inclusion.

De Mars à Juillet 2022

Jeux de cour / Ludothèque

Découverte Hand Ball, encadré par HBCCBM (Hand Ball Club Cadolive et Bassin Minier)

Tous les vendredis à l'école Paul Eluard.

Découverte Danse moderne Jazz, avec Marie Lyne Coniglio du centre culturel de La Bouilladisse

Tous les jeudis aux Hameaux, et ponctuellement à Paul Eluard



Et cet été...

L'accueil de loisirs sera ouvert du 8/07 au 19/08/22 avec des activités de loisirs, culturelles et sportives, qui favoriseront le vivre ensemble et la découverte de notre environnement naturel proche, pour permettre de s'évader, de faire des rencontres ... des objectifs qui ont été mis de côté depuis 2 ans avec les conditions sanitaires particulières.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'accueil de loisirs
Léo Lagrange Méditerranée : 04 42 62 91 91
labouilladisse@leolagrange.org

Expos vues et à voir à la Médiathèque



RETOUR SUR L'EXPO

« Sauver, Protéger, Témoigner » :

Du 26 avril au 21 mai 2022, la ville de La Bouilladisse accueillait à la Médiathèque l'exposition photos « SAUVER, PROTEGER, TEMOIGNER ». Cette exposition, conçue par l'association de sauvetage en mer « SOS MEDITERRANEE », porte un regard humain sur le drame qui se joue en Méditerranée centrale. L'exposition met en avant l'engagement citoyen de l'association et invite à prendre conscience de la nécessité vitale de mettre en place un dispositif de recherche et sauvetage adéquat en mer Méditerranée. Des visites scolaires organisées par les bénévoles de l'antenne de Marseille tout au long de la période d'exposition ont permis aux élèves d'aborder ces enjeux.

La classe de Madame Ferchal (école du Pigeonnier) nous livre ses impressions sur l'expo, voici quelques extraits :

TEO : J'ai adoré mais c'est un peu triste

KRISTA : J'ai bien aimé car j'ai appris des choses et aussi parce que c'était très intéressant. Ça m'a fait un peu de peine mais je sais qu'ils sont en grande partie sauvés donc MERCI SOS MEDITERRANEE

SACHA : Il y a des photos que je n'ai pas aimées. J'ai appris que les sauveteurs en MEDITERRANEE sont obligés de sauver ceux qui sont en danger

JEAN : J'ai trouvé ça triste mais j'ai aimé, j'ai appris beaucoup de choses comme qu'est-ce que sont des migrants. J'ai adoré cette exposition

MAEL : Ça m'a énormément touché. J'ai appris ce qu'était un passeur, SOS MEDITERRANEE et les migrants.

SAMMY : Je n'ai pas aimé car je n'aimerais pas être à leur place. Mais j'ai trouvé l'exposition très bien.

Exposition photos Au pays des fleurs de Claudine Mistral, août et septembre 2022

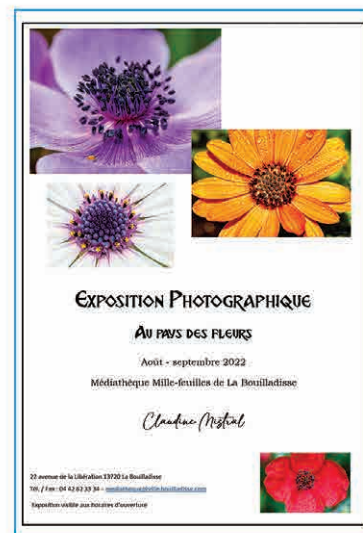
Au printemps, les fleurs de nos jardins s'épanouissent nous offrant mille couleurs. Cependant, prenez-vous le temps de les regarder attentivement pour en découvrir tous les mystères de leur beauté ?

Je vous propose, à travers cette exposition photographique, de les regarder avec un nouveau regard et de vous émerveiller de la créativité de la nature.

Claudine Mistral

<https://www.facebook.com/clo.mistral>

<http://oeiletmots.blogspot.fr/>



La médiathèque passera aux horaires d'été du 05 juillet au 28 août.

Elle sera ouverte au public :

- mercredi : 9h30-12h / 14h-18h

- jeudi : 9h30-12h

- vendredi : 14h-20h

La section Enfants sera fermée du 18 au 31 juillet mais une réorganisation de l'espace multimédia permettra aux enfants d'emprunter les ouvrages sélectionnés.

Bel été !

Plus d'infos sur le blog : <http://mediatheque-labouilladisse.blogspot.com/>



VILLE DE LA BOUILLADISSE

FÊTE
VOTIVE
2022



P R O G R A M M E

La ville de La Bouilladisse vous présentent le prog

VENDREDI 8 JUILLET

19h30 : Sardinade au Pigeonnier

animée par Marco Léna - Tarif 9 €

Inscriptions Comité des Fêtes 06 02 40 34 41

Ouverture de la fête foraine

SAMEDI 9 JUILLET

08h30 : Petit-déjeuner du Cercle

(sponsorisé par le Comité des Fêtes)

Inscriptions sur place

10h00 : Pétanque 2X2 - Boulodrome Municipal

3 boules équipes choisies (inscriptions sur place)

13h30 : Aïoli du Cercle (inscriptions au Cercle jusqu'au 6 juillet -

Tarif 20 €)

16h00 : Pétanque 2X2 - Boulodrome Municipal

3 boules équipes choisies (inscriptions au Cercle)

18h30 : Abrivado et tours de poneys

pour les enfants avec la Manade Vallat - Avenue de la Gare
Entrée Libre

18h30 : Tournoi de contrée - Bar de l'Avenue

(inscriptions sur place)

20h00 : Soirée du Cercle - Concert avec Music and Light

20h00 : Apéro musical du Comité des Fêtes

Place de la Mairie - Petite restauration sur place

22h30 : Orchestre Moskito - Place de la Mairie

Entrée libre - Buvette snack sur place

se et le Comité des Fêtes

rogramme des animations

DIMANCHE 10 JUILLET

- 11h00 : Apéro de la fête** animé par Music and Light
Place de la Mairie - Entrée libre
- 13h30 : Repas daube provençale** du Cercle
(inscriptions au Cercle avant le 7 juillet - Tarif 20 €)
- 15h30 : Pétanque** Coupe Francis Péllissier 3X3
Boulodrome Municipal - 2 boules équipes choisies
(inscriptions sur place)
- 18h30 : Tournoi de Contrée** - Bar de l'Avenue
Inscriptions sur place
- 19h45 : Spectacle d'Arène** avec Taureaux
et tours de poneys pour les enfants avec
la Manade Vallat - Stade - Entrée libre
- 21h30 : Spectacle cabaret** avec Léna Prod
Place de la Mairie - Entrée libre
Buvette snack sur place
- 22h30 : Soirée dansante** - Place de la Mairie
Entrée libre - Buvette snack sur place



LUNDI 11 JUILLET

- 08h30 : Petit-déjeuner du Cercle** (inscriptions sur place)
- 10h00 : Pétanque** (Jeu Provençal) 3 joueurs - Boulodrome Municipal
2 boules équipes choisies - (inscriptions sur place)
- 12h00 : Repas festif** - Bar de l'Avenue - (inscriptions sur place)
- 18h30 : Tournoi de Contrée** - Bar de l'Avenue
(inscriptions sur place)
- 21h00 : Animation musicale** avec Music and Light
suivi d'un concert latino « Antonio El Titi »
Place de la Mairie - Entrée libre - Buvette sur place



ÇA SE PASSE AUSSI À LA BOUILLADISSE...

Mardi 5 juillet à 21h00 :

25^{ème} festival chorale internationale en Provence
Chorale Events - Salle des fêtes - Entrée libre

Mercredi 13 juillet à 20h00 :

Soirée du Cercle moules frites et concert de Noche Flamenca
(inscriptions au Cercle avant le 11 juillet - Tarif 15 €)

Du 25 au 29 juillet :

Stage vidéo pour les 11-16 ans

Inscriptions au Service Municipal de la Culture - 04 42 62 40 37



VILLE DE LA BOUILLADISSE

Les prochains stages associatifs à La Bouilladisse

STAGE DANSE JAZZ-CLAQUETTES ET SECTION YOGA DU CCCB

De 10h à 17h :

Mercredi 13 juillet - Salle Sliman

Mercredi 20 juillet - Salle Sliman

Mercredi 24 août - Salle des Lavandes

Mercredi 31 août - Salle des Lavandes

Contacts : Marie-Lyne Coniglio 06 54 80 70 57
et Nelly Lesterlin 06 63 77 43 59



STAGE SECTION DANSE CLASSIQUE DU CCCB

Du 22 au 26 août / 9h30-12h15 et 14h0-16h30 - Salle Sliman

Contact : Nathalie Font 06 11 79 27 63



ATELIER WUO TAÏ DU CCCB

25 septembre de 10h à 14h - Salle Sliman

Contact : Jean-Luc Criado 06 13 24 47 34



SORTIES YOGA MARCHÉ EN CONSCIENCE, RESPIRATION, MÉDITATION DU CCCB

Dimanche 26 juin, La vallée Saint Pons 8h30/11h30

Dimanche 28 août, La Bouilladisse 9h/12h

Dimanche 25 septembre, La Sainte Baume 9h/12h

Dimanche 30 octobre, La Plaine de Beaumont 9h30/12h30

Informations et inscriptions Nelly 06 63 77 43 59



GYM AUX AGRES

Stage de reprise du 22 août au 3 septembre

Gymnase de La Bouilladisse de 8h15 à 17h15

Contact : Serge RUIZ 06 50 83 07 52

STAGES TENNIS DE LA BOUILLADISSE

- Du 27 juin au 3 juillet et semaine du 4 juillet au 10 juillet : stages jeunes, ouverts à tous (aux licenciés du CSB mais aussi des autres clubs)
- Du 3 juin au 5 juin : Tournoi Multi Chance Messieurs (NC-30/3)
- Du 25 juin au 10 juillet : Tournoi Grand Prix des Jeunes
- Du 8 juillet au 10 juillet : Tournoi balle verte U10



Police Municipale : informer - apaiser - réguler

Bientôt les vacances d'été ! Partez en congés l'esprit tranquille avec l'opération tranquillité vacances

Vous partez bientôt en vacances et vous craignez pour la sécurité de votre habitation ?

A votre demande, la Police Municipale de La Bouilladisse peut surveiller votre domicile !

La ville vous propose un service de surveillance de votre domicile mis en œuvre par la Police Municipale de la commune à travers des patrouilles organisées par nos forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie.

Pour s'inscrire à l'opération tranquillité vacances, contactez notre Police Municipale par téléphone au 04 42 62 99 72 ou par mail : policemunicipale@ville-bouilladisse.com

Le poste de La Bouilladisse est ouvert du lundi au vendredi de 07h30 à 17h30.



VILLE DE LA BOUILLADISSE

Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**



Information Gendarmerie de Roquevaire

L'AVAD est une association d'aide aux victimes d'infraction pénale agréée par le Ministère de la Justice. Elle travaille en lien avec le tribunal judiciaire de Marseille et les services de Police et de Gendarmerie. Suite à une infraction pénale (vol, escroquerie, agression, violence, dégradation...), l'AVAD :

- Vous écoute et vous soutient
- Vous informe sur vos droits
- Vous aide dans vos démarches

Les services de l'association sont GRATUITS ET CONFIDENTIELS.

Des permanences se déroulent les 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 9h00 à 12h00 à la Gendarmerie de Roquevaire sur rendez-vous au **04 96 11 68 80**.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté.

- **Protégez les accès :** Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).

- **Soyez prévoyants :** Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur. Conservez vos factures.

- **Soyez vigilants :** Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés. Fermez vos portes, soyez vigilants sur tous les accès. Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

- **Pensez à l'Opération tranquillité vacances mise en œuvre par la Police Municipale de La Bouilladisse**

- **Signalez à la Police Municipale au 04 42 62 99 72 tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.**

- **Témoign ou victime d'un cambriolage composez le 17 ou le 112**

Info élagage : pour une meilleure visibilité sur le domaine public

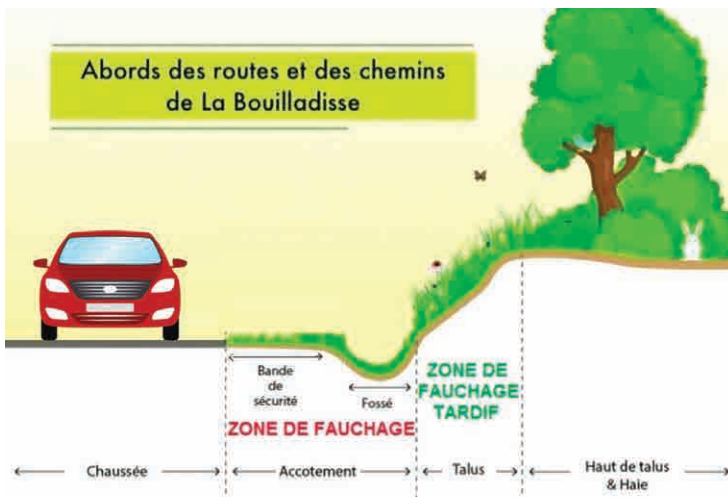
Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ou locataire qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



Lancement d'une démarche de fauchage raisonné des bords de route à La Bouilladisse

Prenant en compte les problématiques environnementales dans la gouvernance de la commune, une nouvelle gestion des bords de route confiée aux services techniques municipaux est lancée à La Bouilladisse : le fauchage raisonné.



Concrètement, cette technique consiste à laisser enherber certaines zones en limitant les interventions de fauchage de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers. A ce titre, le fauchage raisonné est mené sur les chemins communaux exceptés en centre-ville.

Le fauchage raisonné, c'est quoi ?

Le fauchage raisonné consiste à repousser le débroussaillage des talus au plus tard. C'est une méthode novatrice d'entretien des bords de route qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout en respectant la biodiversité des milieux.

Le fauchage raisonné a plusieurs vertus : ÉCOLOGIQUE et ÉCONOMIQUE.

1/ Un intérêt écologique :

- Permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux.
- Laisser la flore s'exprimer tout au long du printemps, offrant des paysages de saison que l'on redécouvre grâce à l'éclosion de fleurs sauvages qui favorise la diminution des graminées.
- Diminuer le nombre de fauchage permet une hauteur de végétaux plus grande, respectant le cycle naturel des plantes (croissance, floraison, graines).
- Conserver une partie de l'habitat et du garde-manger pour bon nombre d'espèces d'insectes, de batraciens, d'oiseaux et de petits mammifères.
- Favoriser la pollinisation des arbres fruitiers, puisque ces espaces deviennent source de nutrition notamment pour les abeilles.
- Permettre une meilleure captation des eaux de pluie et éviter l'érosion.

2/ Un intérêt économique :

- Diminuer les coûts d'entretiens (gasoil, matériels) financés par les impôts locaux.

Une sécurité garantie :

- L'herbe trop haute peut gêner la visibilité de la route, empêcher un piéton de circuler sur les bords. Le fauchage des accotements comme les carrefours, intersections ou les virages étroits, est par conséquent maintenu.
 - Pour lutter contre les incendies, un fauchage complet sera effectué avant la période estivale.
- La ville fait donc le choix de s'inscrire dans cette démarche respectueuse de l'environnement, en respectant le cycle de la nature et sans incidence sur la sécurité des usagers.

Une flore typiquement méditerranéenne dans nos talus :



Approbation de la ZAP de La Bouilladisse

« Préserver nos terres à vocation agricole »

Une Zone Agricole Protégée (ZAP) permet de préserver la vocation agricole de certains espaces et de les soustraire à la pression foncière comme au risque d'urbanisation.

En 2020, la commune lançait son projet de ZAP pour afficher sa volonté de protéger ces espaces agricoles. Après toutes les formalités et procédures réglementaires, le Préfet a officiellement approuvé la création de la ZAP de La Bouilladisse en date du 11 mai 2022. C'est l'aboutissement de plusieurs années de travail avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône.

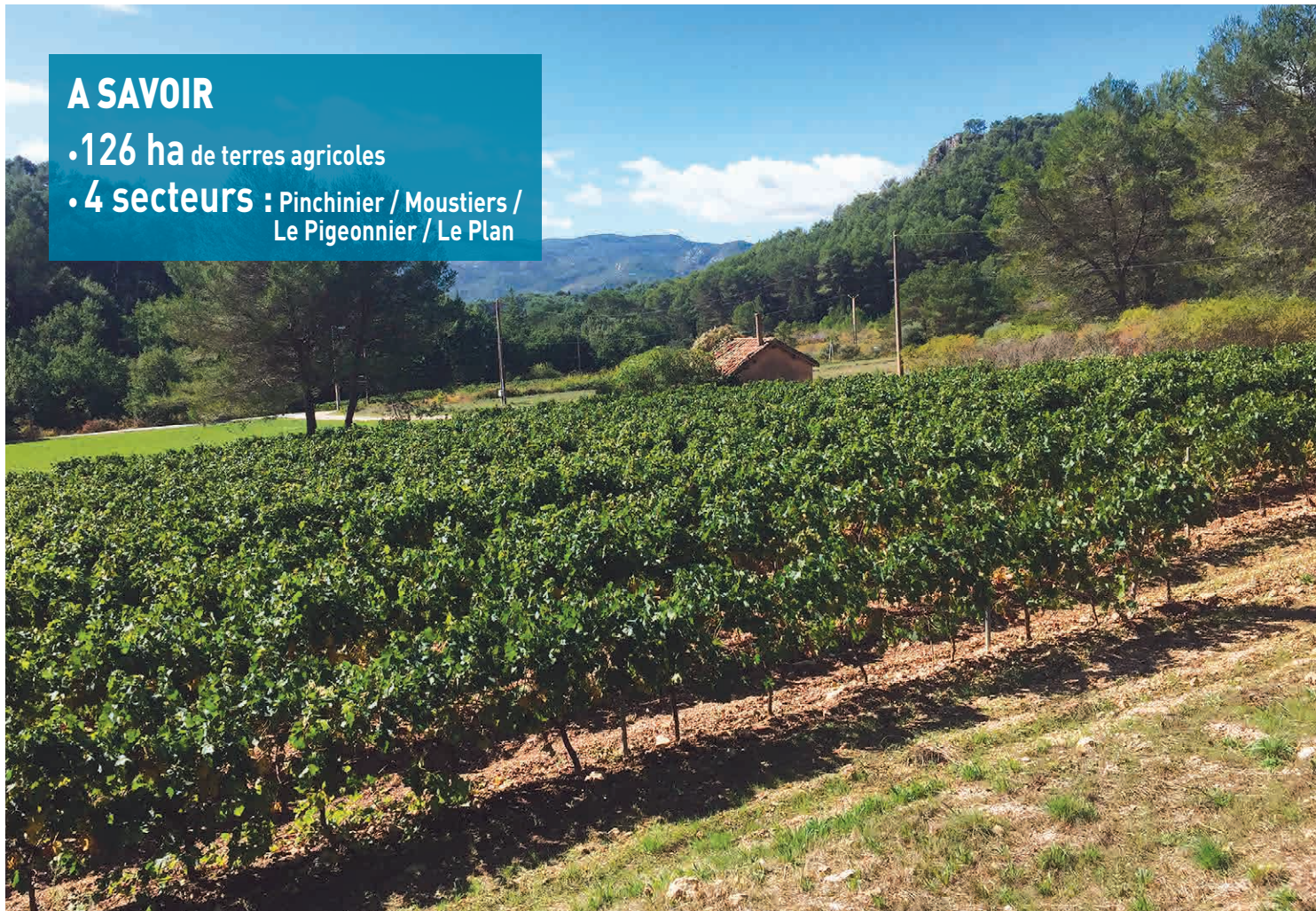
« La commune s'est engagée dans la délimitation pertinente d'une ZAP afin d'asseoir durablement la vocation de nos terres agricoles et ainsi redynamiser l'agriculture dans notre village »

José MORALES, Maire de La Bouilladisse

L'arrêté préfectoral ainsi que les plans de délimitation de la ZAP sont tenus à la disposition du public en Mairie au service environnement ou sur www.ville-bouilladisse.com.

A SAVOIR

- 126 ha de terres agricoles
- 4 secteurs : Pinchinier / Moustiers / Le Pigeonnier / Le Plan



Comment accéder aux massifs forestiers de La Bouilladisse cet été ?

Envies de balades ou de rando en VTT, à pied ?

Pensez à vérifier que l'accès à nos massifs forestiers est autorisé selon le degré de risque incendie mesuré. Toutes les infos sont sur la page internet : www.myprovence.fr/enviedebalade ou par téléphone au **0811 20 13 13** (mise à jour quotidienne des informations après 18h00)

Respectons nos espaces naturels !



La Bouilladisse accueille son nouveau boucher

Le village se redynamise avec l'arrivée de la famille Henouil et Buisson. En effet, ce jeune couple a ouvert la Boucherie de La Bourine en centre-ville.

Ce nouveau commerce a fait connaissance avec sa clientèle depuis février dernier. Il est déjà très apprécié, d'autant plus qu'il valorise les circuits courts et locaux.

Bienvenue à la boucherie de La Bourine.

Contact : 04 13 92 08 21



Avis aux commerçants du village



La ville de La Bouilladisse propose aux commerces du village l'opération «Un clip pour un commerce».

A l'initiative de la Mairie, des clips vidéos sont tournés pour mettre en avant et soutenir notre commerce de proximité.

La municipalité souhaite être aux côtés des professionnels du village, créer une dynamique et inviter les bouilladissiens à consommer local. Les commerçants, les artisans ou les agriculteurs de LA BOUILLADISSE UNIQUEMENT qui souhaitent bénéficier gracieusement de la réalisation d'un clip vidéo diffusé sur la page Facebook officielle de la Mairie, peuvent contacter le service communication par mail : communication@ville-bouilladisse.com

Soutenons les commerçants du village - Achetons local !

Rentrée sportive 2022

Service Municipal des sports de La Bouilladisse

SENIORS GYM DOUCE

Des cours adaptés pour les + de 65 ans tous les lundis et jeudis de 9h15 à 10h15 au gymnase Robert CONTI : convivialité, détente, prévention, équilibre et souplesse.

Au programme : Pilâtes, stretching et renforcement musculaire tout au long de l'année avec une éducatrice sportive diplômée.

VILLE DE LA BOUILLADISSE
Service des sports

Sport santé

2 SEANCES GRATUITES

Dès le 5 septembre A partir de 65 ans

- Convivialité
- Prévention
- Détente
- Equilibre
- Souplesse

Plus d'activité, c'est la santé !

Séances le lundi et le jeudi de 9h15 à 10h15 au gymnase

Inscriptions : sport.culture@ville-bouilladisse.com
Tel : 04 42 62 40 37

Encadré par un éducateur du service des sports

Toutes les infos sur : www.ville-bouilladisse.com (rubrique sport)

L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS : les mercredis sportifs

Afin de tester un large panel d'activités et trouver le sport correspondant à votre enfant, l'école municipale des sports propose de nombreuses activités variées.

Sport individuel ou collectif, discipline technique ou plutôt ludique, chaque mercredi matin ou après-midi (hors vacances scolaires), plusieurs disciplines sont proposées aux enfants : basket, hand, athlétisme (saut en longueur, avec la mini-perche et saut de haies, lancer de marteau, de disque et de vortex, course à pied et relais), flag rugby, street golf, street hockey, base ball, tchouk ball, badminton, mini-tennis, tir à l'arc, skate board, escalade...

Ces activités seront reprogrammées sous forme de cycle tout le long de l'année ; puis une sortie à chaque fin de cycle, type Magic city, Goolfy, Bowling, Urban jump...

VILLE DE LA BOUILLADISSE

A partir du 7 septembre
LE PLEIN DE SPORTS POUR LES 6-12 ANS

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Tous les mercredis de 9h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30 en période scolaire

Présentation et inscriptions au service des sports

ems

Inscriptions auprès du service des sports dès le 22/08/22.

Contact : Joëlle PERRY 04 42 62 40 37
sport.culture@ville-bouilladisse.com

Le service municipal des sports organise également durant les vacances scolaires des stages multisports.

Service des Sports : 04 42 62 40 37

+ d'infos sur www.ville-bouilladisse.com

Nouvelle saison des conseils de quartiers

Une nouvelle saison des conseils de quartiers se prépare pour évoquer les sujets de proximité qui vous concernent et sur lesquels vous avez des questionnements, des attentes, des propositions à faire.

Vous pouvez déjà noter les dates des réunions d'automne prévues sur les 6 secteurs de la carte des conseils de quartiers. Tous les conseils de quartiers auront lieu dans la salle des fêtes excepté pour le secteur 3 qui aura lieu à l'école des hameaux.

- **mercredi 14 septembre** Secteur 1
- **jeudi 22 septembre** Secteur 2
- **mercredi 28 septembre** Secteur 4
- **mardi 4 octobre** Secteur 3
- **vendredi 14 octobre** Secteur 5
- **mercredi 19 octobre** Secteur 6

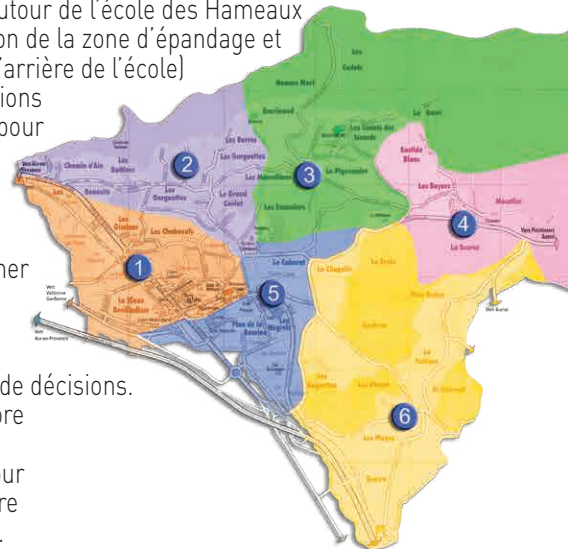
Ces conseils de quartiers permettront de faire le suivi de la précédente saison et d'identifier les besoins afin de pouvoir mettre au budget 2023 les investissements nécessaires après arbitrage des élus.

L'objectif est de travailler dès cet automne à une méthodologie pour arriver à élaborer à terme un budget participatif sur les deux derniers budgets du mandat, les budgets 2024 et 2025.

Avant d'entamer cette seconde saison des conseils de quartiers, des temps participatifs et de concertations ont eu lieu sur des sujets spécifiques notamment avec les parents d'élèves élus :

- Consultation pour le passage au paiement de la cantine basé sur le quotient familial
- Les différents projets autour de l'école des Hameaux au Pigeonnier (utilisation de la zone d'épandage et futur plateau sportif à l'arrière de l'école)
- Réflexion sur les conditions du maintien de l'étude pour les enfants des écoles élémentaires

Ces temps de rencontres ont été l'occasion de donner la possibilité à ces bouilladissiens impliqués au sein des écoles de participer aux processus de décisions. Nous vous espérons encore plus nombreux lors des prochaines rencontres pour que chacun puisse prendre part à la vie de notre ville.



20 ans de Culture de Paix

En 2002 La Bouilladisse adhérait pour la première fois à l'AFCDRP (l'Association Française des Communes, Départements, Régions pour la Paix), branche française de Mayors for peace les « maires pour la paix ». 20 ans plus tard notre ville s'apprête à renouveler cet engagement envers la Culture de Paix alors même qu'une guerre vient d'éclater en Europe.

Qu'est-ce que la culture de paix apporte à une municipalité aujourd'hui ?

Définie en 1999 par l'Assemblée générale des Nations Unies comme « l'ensemble des valeurs, des attitudes, des traditions, des comportements et des modes de vies qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leur racine par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les états » la culture de paix a toute sa place au cœur des pratiques municipales. Dans notre commune elle est principalement mise en œuvre auprès des enfants.

Ban Ki-moon, ancien secrétaire général de l'ONU, le rappelait le 4 mai 2010 à l'occasion de la conférence des maires pour la paix en déclarant aux élus locaux présents :

« *Construire un monde pacifique ne commence pas dans les salles de conférences à New York ou à Genève. Cela commence sur le terrain, dans les quartiers, dans les communautés. Cela commence par des leaders éclairés dans les villes et villages partout dans le monde. Cela commence avec vous. Et vous êtes en première ligne.* »

C'est bien au niveau des villes que se cultivent le dialogue, la solidarité. C'est le lieu adapté pour entretenir des relations les uns avec les autres, mener un travail de mémoire, tisser du lien social.

Les villes de Paix travaillent en réseau, c'est tout l'intérêt d'être adhérent de l'AFCDRP.

20 ans d'initiatives pour cultiver la paix qui ont pu apparaître parfois purement symboliques mais qui ont toutes eu comme intention de pouvoir continuer à vivre dans un monde en paix en y apportant une contribution si infime soit-elle.

TELEX Enquête publique PLUI Pays d'Aubagne et de l'Etoile - Informez-vous et donnez votre avis !

Les habitants de La Bouilladisse sont invités à participer à ce projet entre fin septembre et fin octobre. Comment ? Sur le registre d'enquête publique en Mairie, au Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ou sur : <https://www.registre-numerique.fr/>

Pour fêter ces 20 années de Culture de Paix une semaine de festivités est prévue en septembre autour du 21 : Journée internationale de la Culture de Paix. Petits et grands vont pouvoir participer à une semaine intergénérationnelle de la paix.

Bon anniversaire, on n'a pas tous les jours 20 ans !



Fresque de la paix réalisée en 2016 par les enfants de l'école Paul Eluard


Quoi d'neuf au CMJ de La Bouilladisse ?

Nul besoin d'être un adulte pour participer activement à la vie de son village ! A La Bouilladisse, la commune encourage les enfants à faire entendre leurs voix. Souhaité par la Municipalité afin de renforcer la démocratie participative des jeunes, le Conseil Municipal des jeunes (CMJ) se réunit en commissions de travail. Il est encadré par Pascal MEZOUAR, adjoint au Maire en charge de la vie associative, du sport et du CMJ.

Nos jeunes s'expriment, débattent et participent à la réalisation de projets qui leur sont propres. Le produit de ce travail sera présenté en séance plénière prochainement : l'environnement, la solidarité, la jeunesse et le sport étant le fil rouge de leur mandat.

Nos jeunes élus mènent de nombreuses actions et sont présents lors des cérémonies officielles, des mariages ou lors des différentes manifestations de la ville. Retour en images sur leurs initiatives !




 Le CMJ en soutien au devoir de mémoire avec la présence des jeunes générations lors des commémorations officielles




 Le CMJ a participé à la journée éco-citoyenne du 21 mai dernier



 La présence du CMJ lors des mariages



 Le CMJ participe aux collectes solidaires en faveur de l'Ukraine organisées par la ville



Lilou (Maire du CMJ) « Je représente le CMJ en tant que porte-parole. Nous sommes une vingtaine de jeunes allant du CM1 au collège. Il n'y a pas mal de jeunes aujourd'hui à La Bouilladisse et on essaye d'avoir des idées qui pourraient plaire à la nouvelle génération. On essaye de rafraîchir le village. »



Andréa « Participer à la journée éco-citoyenne, c'était important pour le CMJ car on a appris pas mal de choses. »



Sofia « Il y a une super dynamique d'équipe au CMJ et cette journée éco-citoyenne est importante pour nous car il faut s'occuper de l'environnement pour les prochaines générations. »

*Extraits des interviews réalisées par Nathan et Sulivan MEZOUAR (animateurs diplômés BAFa et éducateurs spécialisés en deuxième année de formation) de l'association LesProds qui a pour objet d'initier un public de jeunes adolescents aux techniques audio-visuelles et aux nouvelles technologies.

Petite histoire de la fête votive de La Bouilladisse

La fête locale dite votive sera organisée dès la création de notre village le 6 juillet 1880 !



Course cycliste lors de la fête de 1953 remportée par Auguste Bosq (un auriolais)

Le gouvernement français par le décret voté à l'Assemblée Nationale et paru au Journal Officiel du 7 juillet 1880, instaure le 14 juillet comme Fête Nationale. Ce décret est signé par le Président Jules Grévy. Voilà pourquoi la fête votive du village se déroule chaque année entre le 6 et 14 juillet !

À La Bouilladisse, dès 1880 sera créé le premier Cercle des amis réunis (face au bar tabac). Après la construction de la nouvelle Mairie et des écoles avenue de la Gare (inaugurées le 14 juillet 1889 !), la fête locale se déroulera devant ces écoles. Il faut également signaler que la société philharmonique de La Bourine existe depuis 1875 et qu'elle va s'installer dès 1893 au Cercle philharmonique. Ce cercle changera de nom en 1919, il deviendra le cercle de l'avenir musical. On y organise les fêtes de la Saint Eloi, de la Sainte Cécile patronne des musiciens, la fête votive, les fêtes carnavalesques du Mardi Gras « Jambo ». Il faudra attendre 1933 pour que les fêtes locales soient organisées sur la nouvelle place publique de la Mairie. La fête de La Bouilladisse sera donc organisée dans ce cadre jusqu'en juillet 1939, septembre 1939, marquant le début de la seconde guerre mondiale. Soulignons que dès 1930, un Comité des Fêtes est officiellement créé suivant la loi de 1901. Ce Comité ne perçoit aucune aide financière de la Municipalité. Le financement des festivités est assuré par le Comité et les membres participants à la fête locale !

Pour ce faire, les jeunes bénévoles du Comité accompagnés par quelques musiciens de la Philharmonique défilent dans les hameaux du village et chez les commerçants en offrant des bouquets de fleurs en papier crépons. En échange, les habitants et commerçants généreux leur offrent leurs participations aux aubades. Ainsi, le financement de la fête est assuré par les habitants du village et acteurs locaux.

Une course cycliste réservée aux amateurs qui consiste à faire 18 fois le tour de La Chapelle est également organisée. L'arrivée se faisant, évidemment, devant le bar tabac !

Après la libération du pays en 1945, le Comité des Fêtes de La Bouilladisse sera reconduit dès 1947. Sous la présidence de Charles Mandrille, le Comité garde encore l'esprit festif et bénévole d'avant-guerre. La Municipalité commence à subventionner le Comité des Fêtes, mais les recettes essentielles seront assurées par les aubades et les dons des commerçants du village.

Cet état d'esprit sera maintenu jusqu'aux festivités du Centenaire du village en juillet 1980. Dans les années qui suivirent, le Comité des Fêtes va subir un changement profond dans son fonctionnement et son financement marquant la fin d'une époque !



La buvette de la fête. De gauche à droite : Diégo Flores - Mimi Maurin Alban Martini (patron du bar de l'Avenue) - Pierre Toselli

Avis de naissance

ENSCKLERC Emilio Victor Ignace	31/08/2021
CADIerno Nina Rose	02/10/2021
FLORENT Léo Charles	02/10/2021
CLAIRET Syana	30/10/2021
BEGHIN Maëlo Roger	03/11/2021
MAZET JOURNOT Lucas Christian Guy	08/11/2021
COLIN Océa Mary	16/11/2021
GREGORIAN Gauthier Claude Jean-Michel	31/12/2021
GUTIERREZ Ella Sophie Aurélie	07/01/2022
GIOUX Gabin Michel Dominique	18/03/2022
FERRI Tahissa	05/04/2022
CHAUFFARD Victoire Aurore Marie Lilian	12/04/2022

Nous adressons nos félicitations aux parents, ainsi que tous nos vœux aux nouveaux-nés.

Mariages

BLANC Jacques Bernard / BALCHANOWSKA Anna Maria	18/09/2021
MONTY Lucile Denise Marie / CRUNCHANT Julien Stéphane David	02/10/2021
NASRI Slah / ABCHA Chafia	16/10/2021
CARRERE Edwige Michele Martine / APICELLA Bruno Stephane	25/10/2021
BROUILLET Patrick Francis / GANDROZ Maryline	30/10/2021
PELLISSIER Bertrand Charles Paul / ZANATSARA Fluordie	25/03/2022
AMAS Diane Jacqueline Raymonde Françoise / GIOBBI Emmanuel Luc Paul	02/04/2022
VERNIS William Alexandre François / MOULIN Justine Véronique Marie	09/04/2022
LECOEUR Marine Bernadette Solange / BERGOUIGNOUX Romain Mathieu Alexis	28/05/2022
THIELEMANS Julien / BOURIAUD Elodie	28/05/2022

Tous nos vœux de bonheur aux époux ainsi que nos félicitations aux familles nouvellement unies.

Décès

CERRITO Valentin Ivan	11/09/2021
COIGNET Henri Ferdinand Louis	30/06/2021
BAGUR Michel Armand	01/10/2021
de PREMILHAT Marc Joseph	07/10/2021
MICHAUX Daniel Henri	05/10/2021
TINOIS Josette Alice veuve CAILLIATTE	12/10/2021
LOFFICIAL Jean-Pierre François	23/10/2021
FORMISANO Raphaël Marius	03/11/2021
LEMAIRE Nadine Mathilde Lucie épouse CASTEL	02/11/2021
MOURADIAN Edmond Robert	09/11/2021
LANFRANCHI Michel Jean-Louis	12/11/2021
MONACO Anna veuve LECCE	17/11/2021
RAYSSAC Jacqueline Claudette Thérèse veuve BALLESTER	22/11/2021
RIVES André Louis Jean	05/12/2021
REYNAUD Jany Hélène Christiane veuve NEGRO	10/12/2021
SAHLAB Arwa épouse COMBET	13/12/2021
VINEIS Olga Amalia Oresta veuve MACAGNO	16/12/2021
PIERRE Andrée Ulyssette Rose	20/12/2021
KASBARIAN Louise veuve BOYADJIAN	30/12/2021
DELLAGRASTA Jean	01/01/2022
DE CARVALHO Hélène veuve BONNEMAISON	11/01/2022
YAHIAOUI Mohammed	10/01/2022
CICERONE Gracieuse veuve BRUNO	09/01/2022
REBUFFAT Isoline Jeanne veuve MERLIN	22/01/2022
DELFOUR Jean Guy	25/01/2022
SALDUCCI Toussainte Marie veuve CHAUVIN	27/01/2022
BRUGADA Basilisa veuve MARZA	04/02/2022
BARALLIS Athanasie veuve GALDI	09/02/2022
MAURON Arlette Françoise Elisabeth	19/02/2022
PIRAS Carmel	19/02/2022
MARCHI Jules Jean Simon	26/02/2022
FLORINE Géraldine	12/03/2022
MONDINO Huguette Marie veuve PISTOÏ	14/03/2022
BAZATOLE Louis	10/03/2022
VERNIER Pierre Robert	11/03/2022
VERLANDE Jacqueline Léontine Corneille veuve NEVEJANS	14/04/2022
TIBERGHIEEN Odile-France Raphaël Paule épouse GAUTHIER	18/04/2022
PIGNON Robert Marius Louis	26/04/2022
BRODIER Jacqueline Marie veuve GATINEL	29/04/2022
COMBET Georges Etienne Jacques	17/05/2022
MELLINO Serge, Jean	16/05/2022

Aux familles attristées nous présentons nos plus sincères condoléances.

INFOS PRATIQUES

LES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE DE LA BOUILLADISSE

Hôtel de Ville - Place de la Libération - Accueil / Etat civil
04 42 62 97 08 - www.ville-bouilladisse.com  VilleBouilladisse

POLICE MUNICIPALE

04 42 62 99 72

LES SERVICES DE SECOURS/MEDICAL

POMPIERS

18 / Portable : 112

SAMU

15

SOS Médecin

04 42 26 24 00

URGENCES

Permanence médicale de La Destrousse 04 42 04 07 23
 7/7 jours - De 9 h à 21 h / Sans rendez-vous 04 42 72 61 14

GENDARMERIE DE ROQUEVAIRE

04 42 04 20 20

HÔPITAL D'AUBAGNE

04 42 84 70 00

PHARMACIES

M. CAILLAC 04 42 72 37 43

LABORATOIRE MEDICAL GRAM

04 42 70 71 90

MÉDECINS

Mme HUBNER JOANA - 4 RUE JEAN POURCHIER	04 42 72 55 17
M. CONNES HENRI - 4 RUE JEAN POURCHIER	04 42 72 55 17
M. MAFFINI BRUNO - 12 AVENUE DE LA LIBERATION	04 42 62 90 16
M. COFFIN CLAUDE - PLACE DE LA MAIRIE	06 09 50 53 08
Mme BERENQUIER BROCHER LAURE - LES MICOCOULIERS BT A1 - PLACE DE LA LIBERATION	04 42 04 01 74

DENTISTES

Dr Dany Cohen	04 42 62 92 06
Dr Marc JACQUOT	04 42 03 62 58
Dr Sarah MATRULLO	04 42 62 92 06
Dr Eva BACQUIAS	04 42 62 92 06

INFOS PRATIQUES

INFIRMIERES / INFIRMIERS

Mme GOBET YVANE - 22 CHEMIN SAINT JACQUET	06 28 43 32 44
Mme IOZIA MARIE FRANCE - 15 CHEMIN DES CADETS	06 64 83 08 61
M. AGNELLI PAUL	04 42 72 35 17
Mme BREMOND CORALIE	06 49 45 95 26
Mme TAILHANDIER MARIE CLAIRE	04 42 04 69 32
Mme SQUILLARI CHRISTINE	06 61 93 03 56
M. SORCE ERIC	06 89 04 80 71
Mme JEAN LAURA	06 65 56 36 59
Mme FERRARIO PETIN MARYSE	04 42 18 22 75
M. LABAT DOMINIQUE	04 42 72 35 59
M. RODRIGUEZ	06 83 55 07 55
M. SORCE	04 42 62 99 31 / 06 89 04 80 71
Mme AMIC	04 42 32 34 67 / 06 12 77 34 17
Mme BURLLOT	04 42 70 81 96 / 06 80 28 78 53
Mme ENGEL	06 29 49 64 98
Mme LOURENCO	06 29 44 48 50
Mme MALGONNE	06 15 79 77 48
Mme MAYSTRE	04 42 18 28 40 / 07 70 37 98 15
Mme MOUREN	04 42 70 67 90 / 06 12 96 57 67
Mme MOUREAU	06 83 91 46 11
Mme OLETIC	04 42 62 97 76 / 06 07 27 87 01
Mme PETIN	04 42 72 36 55 / 06 07 84 74 42
Mme RESSEGUIER	04 42 72 74 84 / 06 60 52 74 84
Mme JAUBERT-GIORDANO	06 18 48 81 75
Mme SAEZ	06 14 65 65 37
Mme LAVAGGI / COUCOULIS	06 29 12 39 36

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. BAQUAI NICOLAS	06 10 10 79 07
M. VINCENT GREGOIRE	06 20 79 10 89
Mme COL CELINE	06 50 10 35 54
Mme KURADJIAN CARINE	04 42 62 96 96
Mme ISIRDI CLEMENTINE	06 72 29 67 78
M. FRESSE ROMAIN	06 30 82 62 21
Mme TAVANTI BRUNET SABINE	06 08 87 06 34
Mme DEVICTOR SOLANGE	04 42 62 96 96
Mme SANSORGNE CAROLINE	04 42 04 44 23
M. VEDOVINI PHILIPPE	04 42 62 32 90
M. FRILET THIERRY	06 81 74 28 07
Mme DE VALENCE DE MINARDIERE MATHILDE	04 42 04 44 23
Mme LEYRIT CLAIRE	04 91 07 07 77
M. PETY STEPHANE	06 72 12 36 49
Mme KHAIDA LINA	06 08 87 06 34

MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE

LES JARDINS D'ATHENA, 11 route de Valdonne	04 42 18 22 22
--	----------------

LES SERVICES DIVERS

ALLO DECHETS / DECHETTERIE DE VALDONNE

Peypin	04 42 18 19 79
--------	----------------

SIBAM / EAU

Auberge Neuve	04 42 04 65 03
---------------	----------------

AVOCAT

Maître Rubin Martine	04 42 18 27 19
----------------------	----------------

PAROISSE NOTRE DAME

04 42 01 95 06

DEPANNAGE

ERDF (Electricité)	0810 333 113
GrDF (Gaz)	0800 473 333

EXPRESSIONS LIBRES

Dur, dur !!!

La période qui s'ouvre est porteuse d'un vrai niveau d'inquiétude. Celui de chacune et chacun d'entre nous pour boucler ses fins de mois, celui des communes pour faire face aux hausses vertigineuses de certains postes de dépenses.

Si dans le flot de hausses subies dans notre quotidien personnel, celle de l'énergie est bloquée ou du moins atténuée, la commune ne bénéficie pas de ce même régime de « bouclier énergétique ».

Au 30 juin 2022, nos dépenses constatées dans ce domaine ont déjà dépassé celles de toute l'année 2021 ! Là où l'équilibre budgétaire était déjà difficile à atteindre par temps calme, l'année 2022 apporte un flot ininterrompu de hausses des aliments pour la cantine, des matières premières et des fournitures quotidiennes pour les services à la population, des équipements utilisés par nos personnels. Face à ces hausses intenable, aucun signe ou message de l'état de recettes de compensation à venir. Dur, dur !!!...

Voilà notre combat de tous les jours face à un Etat qui asphyxie les collectivités en baissant les aides. La commune c'est l'essence même du service public (Etat civil, organisation des élections pour l'état, fonctionnement des écoles, cantine scolaire, maintien de l'ordre avec une police municipale qui reprend de nombreuses prérogatives, action sociale via le CCAS, ...).

L'engagement de nos agents et des élus a permis de générer des économies de fonctionnement ces dernières années et nous les félicitons.

L'équipe de Majorité ne se résigne pas, et nous continuerons de proposer du service public et de l'animation aux habitants tout en maîtrisant les deniers publics de notre commune malgré les bâtons dans les roues.

Majorité Municipale

CHERS ADMINISTRÉS

Suite à la démission de certains conseillers municipaux de l'opposition. Nous avons formé une nouvelle équipe dont voici la liste : MIREILLE FERRIE, JACQUES SICARDI, LOUIS CLAUDE SCONAMIGLIO, MARIE SOPHIE ARNOLD. Nous restons à l'écoute de vos préoccupations concernant la commune.

Vous pouvez nous joindre par le biais des réseaux sociaux, nous ferons au mieux pour répondre à vos attentes.

M FERRIE, J SICARDI, LC SCONAMIGLIO, MS ARNOLD



VILLE DE LA BOUILLADISSE



FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 3 SEPTEMBRE
De 13h à 17h au boulodrome
Démonstrations et initiations

